

La Grande Bretagne s'attaque à l'immigration... Et nous, et nous, et nous ?

écrit par Christine Tasin | 28 mars 2013



« Pour réduire l'immigration, le gouvernement prévoit de limiter l'accès des immigrés au National Health Service (NHS), le système de santé publique, et aux logements sociaux.

Les amendes auxquelles sont exposés les employeurs d'immigrés clandestins seront doublées et les propriétaires de logements pourraient également être visés.»

C'est un [programme simple](#), et de bon sens.

Mais pour Pujadas, sur France 2, qui encense en passant les bienfaits de l'immigration cela ne peut être dû qu'aux visées électoralistes de Cameron et à une presse xénophobe ! Naturellement on n'interroge pas les Anglais si ravis de vivre à Londres (où un enfant sur 2 ne parle pas anglais, où des quartiers entiers sont sous contrôle islamique, appliquant la charia, avec des tribunaux islamiques qui font la loi...) qu'ils sont nombreux à avoir fui en France où les bienfaits de l'immigration les rattrapent inexorablement.

Impossible d'attendre de France 2, au 20 heures, un tant soit

peu d'information, de journalisme d'investigation. Pujadas, ou la voix de son maître, chargé de répandre le fiel de la nouvelle Pravda. On rêve de goudron et de plumes pour un tel traître à l'intérêt commun, pour une telle désinformation-manipulation de l'opinion.

[youtube width= »380" height= »258"]<http://youtu.be/WtNey8F6bcQ>[/youtube]

Le Danemark, déjà, avait mis en place il y a 3 ans des [mesures de protection](#) pour ses citoyens, exigeant l'intégration de ses immigrants en échange des bienfaits de l'Etat. Et des mesures du même genre sont peu à peu prises dans d'autres pays européens : *Les étrangers les mieux « intégrés » seront privilégiés au détriment des autres, notamment des réfugiés. Le délai d'obtention du permis de séjour permanent dépendra d'un système de points. Un étranger qui cumule les preuves de son intégration (maîtrise du danois, travail à temps plein, bénévolat...) pourra recevoir son permis après quatre années de résidence, contre sept ans actuellement.*

A l'inverse, « ceux qui refusent de s'intégrer devront en payer le prix », a commenté la ministre aux Réfugiés, Immigrés et à l'Intégration, Birthe Rønn Hornbech.

Un système similaire de permis de séjour à points est en préparation en Italie. Le demandeur devra présenter un contrat de travail, prouver que ses enfants sont scolarisés et qu'il est en règle avec le fisc, en plus de connaître la langue et les lois italiennes.

D'autres pays, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, imposent déjà des tests de langue et de culture générale aux candidats à l'immigration. L'Autriche y réfléchit.

Le regroupement familial plus difficile

Le gouvernement danois veut également limiter le regroupement

familial. Ce dernier a été restreint à plusieurs reprises au cours des dernières années. Désormais, seuls ceux qui n'ont pas reçu d'aide publique depuis trois ans pourront faire venir leur conjoint(e) et enfants au Danemark. Jusqu'ici, une année suffisait.

Ces restrictions font écho à celles adoptées fin 2009 par l'Espagne. Pour prétendre au regroupement familial, il faut désormais avoir plus de 65 ans et prouver que ses enfants résident depuis au moins cinq ans dans le pays.

Quoi de plus normal ? Pourquoi la France demeure-t-elle le seul pays à ne pas protéger ses ressortissants et à favoriser l'immigration, légale comme clandestine, à mettre à disposition prioritairement des immigrés nos logements sociaux et nos emplois, sans contrepartie ?

Parce que la France est gouvernée par des islamo-collabos mondialistes qui détestent la France et veulent la voir disparaître grâce au Grand Remplacement qu'évoque Renaud Camus.

Christine Tasin